



Pomy, le 4 juin 2012

MUNICIPALITE
de
POMY

Préavis municipal 2012 - 01

Sur les comptes communaux et le rapport de gestion 2011

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2011, ainsi que les comptes communaux 2011 avec aux produits Fr. 2'406'989,19 et aux charges Fr. 2'414'577,72, ils dégagent un excédent de charges de Fr. 7'558,53.

D'un budget présenté avec un léger bénéfice de Fr. 6'787.-, le résultat final de nos comptes 2011 se solde par un excédent de charges. Cela après avoir couvert tous nos amortissements obligatoires, nos dépenses courantes, une dépense transitoire pour numérisation de plans, ainsi que l'alimentation du fonds de réserve affecté eau d'un montant de Fr. 48'298.80.

Concernant les Recettes

Le montant global du poste impôts est inférieur de Fr. 99'708.50 par rapport au budget.

Dont

- Fr. 79'930.97 pour l'impôt sur le revenu.
- Fr. 28'063.36,- pour l'impôt sur la fortune.

La taxe pour l'élimination des déchets encaissée en 2011 est de Fr. 49'484.05.

460.00.

Concernant les taxes de raccordement EU et ES, leur montant global est de Fr. 35'121.-, un montant identique a été encaissé pour les raccordements au réseau EP.

Ces montants pour chaque poste sont supérieurs de Fr. 25'121.- par rapport au budget, cela est dû aux constructions nouvelles et à certaines transformations.

660.00

Les contributions de remplacement pour la non construction d'abris PC se montent pour 2011 à Fr. 6'500.-, ce montant est versé intégralement dans le fonds de réserve correspondant. C'est la dernière année que nous encaissons ces montants, dorénavant ils le seront directement par l'Etat.

810.

Les ventes d'eau potable se montent pour l'année concernée à Fr. 117'776.80.

102. Municipalité.

300.00. Ce poste est Fr. 13'341.45 plus élevé que le budget. Ceci est lié à l'augmentation de traitement des municipaux appliquée dès le début de l'année 2011.

110. Administration

301.01 Poste en hausse de Fr. 9'708.40 liée à des adaptations salariales décidées après le budget.

317.00 Une augmentation de Fr. 6'918.25 liée à la manifestation de fin de législature.

330. Forêts.

Les différences entre le budget et les comptes, tant aux recettes qu'aux charges découlent du nouveau système de gestion de nos forêts par contrat de bail à ferme. Les frais de coupe de bois ainsi que les rentrées liées aux ventes de bois restent au triage. Nous nous acquittons uniquement du montant du bail à ferme et de notre participation au garde.

353. Collège.

Suite au déménagement des classes dans le nouveau collège, plus de location de classes pour ce bâtiment. Le départ de Madame Baumeyer a également un impact sur les rentrées locatives. Actuellement ce bâtiment est en travaux afin d'y créer 2 appartements supplémentaires.

359. Nouveau collège.

Le montant de refacturation à l'ASIYE est de Fr. 48'994.15 plus élevé que le budget. Ceci est lié au solde non encaissé en 2010.

430. Routes.

314.00. Un montant de Fr. 22'000.- affecté au déplacement de l'abribus de l'ancien collège. Travaux effectués en 2012.

314.02. Réfection de divers chemins (Aurore, Vignes, Ruelle, Floreyre) pour un montant de Fr. 9'900.- solde déneigement et sablage.

460. Réseau d'égouts, épuration et eaux de surface.

481.10. Prélèvement de Fr. 26'063.90 dans le fonds de réserve afin d'équilibrer le compte.

500 Groupement scolaire ASIYE.

352.00 Tout est regroupé sous ce poste depuis que l'entier de nos élèves sont scolarisés dans le cadre de l'ASIYE

530. Enseignement spécialisé.

Intégré dans la facture sociale

720. Prévoyance sociale cantonale.

351.00. La facture sociale dépasse de Fr. 57'165.- le montant du budget lié à une facture supplémentaire adressée par le canton concernant le solde 2010. Néanmoins au vu des

rentrées fiscales inférieures en 2011 et une valeur du point d'impôt inférieure au calcul effectué par l'administration cantonale, nous pouvons espérer une ristourne en 2012.

730 Santé publique.

Contribution AVASAD (soins à domicile) Fr. 97.30 par habitant soit Fr. 63'342.30

810. Service des eaux.

381.00. Pour équilibrer ce compte, et suite aux bons résultats financiers de ce service et à la fin de l'amortissement du bouclage en 2011, un montant de Fr. 48'298.80 a été versé au fonds de réserve affecté eau potable. Ceci permettra de financer des investissements futurs.

Conclusion.

Une rentrée fiscale inférieure de Fr. 107'994.33 par rapport au budget et un rattrapage 2010 de la facture sociale de Fr. 57'000.- péjorent le résultat de nos comptes 2011. Au vu des rentrées fiscales inférieures, nous devrions toucher une ristourne de la part de l'Etat pour la facture sociale et sur la péréquation communale. Ces deux montants sont calculés sur la valeur du point d'impôt, or celui-ci est plus bas que le montant de la base de calcul de l'Etat.

Néanmoins, nos amortissement totaux se montent à Fr. 141'586.- et le total versé en différents fonds de réserve se montent à Fr. 65'699.15, à cela il convient de déduire le prélèvement de Fr. 26'093.- du fonds épuration.

Plus une provision sur débiteurs douteux de Fr. 3'456.-, montant qui nous est communiqué chaque année par l'administration cantonale des impôts.

Notre cash flow pour 2011 se monte à Fr. 181'192.-

Le nouveau système de calcul de la péréquation intercommunale ainsi que de la facture sociale risque à l'avenir de créer de grosses différences dans le résultat des comptes.

La Municipalité propose au Conseil Général d'accepter le rapport de gestion ainsi que les comptes 2011 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Y. Pellaux

La Secrétaire:

N. Dupertuis

